



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026028
Création des commissions municipales**

Séance du 1^{er} Avril 2026

Le 1^{er} Avril 2026, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire.

Présents : M GAUDRAT Didier, M DELIGEARD Arnaud, Mme LEBRE Amélia, M VIGNE Olivier, M DESBOUIS Serge, M DABLEMONT Guy, Mme QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandine.

Absents : Néant

Excusés : Néant

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Mme BILLAUD Alicia.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 27 Mars 2026

Date d'affichage de la convocation : 27 Mars 2026

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.



Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, M le Maire et ses adjoints proposent de créer treize commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- Finances et Marchés publics
- Personnel, Hygiène et Sécurité
- Voirie, Assainissement et Réseaux
- Urbanisme
- Affaires sociales
- Affaires scolaires et périscolaires
- Fêtes de cérémonies et Maisons fleuries
- Communication
- Matériel, Outillage, Mobilier, Pêche, Etang et Espaces verts
- Associations et sports
- Cimetière
- Bâtiments
- Développement économique et Tourisme

Les élus doivent délibérer quant nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission, ce dernier pouvant être variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 15 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à treize commissions.

Le Conseil Municipal adopte la délibération suivante :

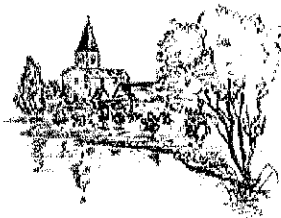
Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des treize commissions municipales mentionnées ci-dessus.

Article 2 : Les commissions municipales comportent au maximum 15 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à treize commissions.

Article 3 : Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Finances et Marchés publics : Vice-Président : M DELIGEARD Arnaud, Membres : Mme LEBRE Amélia, M VIGNE Olivier, M PLAZA Kevin, M PISSOCHET France.

Personnel, Hygiène et Sécurité : Vice-Président : M DELIGEARD Arnaud, Membres : Mme QUESNOT Michèle, M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, M PISSOCHET France.



Voirie, Assainissement et Réseaux : Vice-Président : M DELIGEARD Arnaud, Membres : M VIGNE Olivier, M DABLEMONT Guy, Mme QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme, M PISSOCHET France.

Urbanisme : Vice-Président : M DELIGEARD Arnaud, Membres : M VIGNE Olivier, M MONNET Jérôme, M PLAZA Kevin, Mme BILLAUD Alicia, M PISSOCHET France.

Affaires sociales : Vice-Présidente : Mme LEBRE Amélia, Membres : M DESBOUIS Serge, QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, Mme DEGIRAL Laurence, Mme SOUFFERANT Anne-Laure.

Affaires scolaires et périscolaires : Vice-Présidente : Mme LEBRE Amélia, Membres : Mme CHOPIN Christine, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia, Mme FATAH Sandrine.

Fêtes de cérémonies et Maisons fleuries : Vice-Présidente : Mme LEBRE Amélia, Membres : Mme DEGIRAL Laurence, M PLAZA Kevin, Mme BILLAUD Alicia, Mme FATAH Sandrine.

Communication : Vice-Présidente : Mme LEBRE Amélia, Membres : M DESBOUIS Serge, Mme DEGIRAL Laurence, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia.

Matériel, Outillage, Mobilier, Pêche, Etang et Espaces verts : Vice-Président : M VIGNE Olivier, Membres : Mme LEBRE Amélia, M DESBOUIS Serge, M DABLEMONT Guy, M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, Mme BILLAUD Alicia, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine.

Associations et sports : Vice-Président : M VIGNE Olivier, Membres : Mme LEBRE Amélia, M DABLEMONT Guy, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme.

Cimetière : Vice-Président : M VIGNE Olivier, Membres : Mme QUESNOT Michèle, M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, Mme FATAH Sandrine.

Bâtiments : Vice-Président : M VIGNE Olivier, Membres : M DESBOUIS Serge, Mme QUESNOT Michèle, M MONNET Jérôme, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine.

Développement économique et Tourisme : Vice-Président : M VIGNE Olivier, Membres : Mme LEBRE Amélia, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0



Pour extrait conforme
Le Maire
Didier GAUDRAT

